

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 23

Artikel: Condamnation "in extremis"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reines en fait de vaches victorieuses, qui exercent une réelle prépondérance sur les autres, ce qui vaut parfois à un propriétaire d'être porté... au Conseil communal, voire même au Grand Conseil !... Mais la meilleure vache peut aussi être la *reine du lait*, ce dont on fait, aujourd'hui beaucoup plus de cas. Et vivent les *mayens* ! Avec Juste Olivier, chantons :

Voici la montagne ! voici les troupeaux !
Gagne mon cœur, gagne enfin le repos !

(*Courrier de Leysin*). Aur.

SON AME.

Tu crois peut-être que je t'aime
O mon trésor
Pour tes cheveux noir diadème,
Ou bien encor
Pour tes longs cils, tes lèvres roses,
Pour ton beau front ?
Ne le crois pas, car ce sont choses
Qui passeront.
Ne le crois pas, ce serait croire
Que mon amour
Pourrait s'éteindre avec ta gloire,
N'avoir qu'un jour ;
Ne le crois pas. Ce qu'en toi j'aime
Sache-le bien,
Le temps jaloux, ni la mort même
N'y peuvent rien :
C'est quand sur toi mon front se penche
Pour bien te voir,
C'est ton âme qu'on voit si blanche
Dans ton œil noir.

L'OIE, « STAR » DE CINÉMA

RUDOLPH Valentino n'a qu'à se bien tenir : une étoile nouvelle se lève au ciel américain des « stars ». Le règne de cet éphémère risque fort de décliner. Cette étoile radieuse est une oie, tout simplement, mais son jeu est si humain (!), son intelligence est si vive qu'on lui prédit une glorieuse carrière.

Ce digne animal vient de tourner un film « La Femme à l'Oie » et sa beauté rivalise avec celle de l'actrice, — qui n'est pas une petite oie, pour tant ! — Son minois, comme son maintien, sont, paraît-il, d'une photogénie remarquable. C'est une personne de poids : elle pèse environ seize livres. Au marché, elle vaudrait bien huit dollars ! Sa propriétaire vient d'assurer le beau talent de sa protégée 15.000 dollars et l'a présentée au président Coolidge qui lui a serré la patte.

Si les oies se mettent au cinéma et si, dans leurs rangs, on dénicher quelques « stars », on verra sûrement figurer d'autres bestioles au rang des acteurs futurs. Heureux Américains ! Il y a de beaux jours à venir pour votre cinéma !

Toutefois, pour en revenir à notre oie, je n'aime pas beaucoup son intrusion sur l'écran. Non pas que je lui dénie tout talent, non ! — il y a assez d'hommes qui « font la bête » pour amuser les autres pour qu'une oie « fasse l'homme » — mais sa place est à notre table, avant tout, au rang des mets que notre palais savourera...

L'oie est douée de charmes trop énigmatiques pour qu'on lui confie la vedette d'un film, alors qu'il y a tant de blondes évaporées qui attendent le rôle qui leur ouvrira le paradis des « super-stars » ! (N'espérez pas voir ici une allusion déplacée, je vous en prie !)

Laissons l'oie à sa basse-cour, à ses caquetages incessants, à son shimmy éternel, qu'elle accompagne de sa voix d'or. Il y a fort longtemps que le doux La Fontaine a décrété que les animaux doivent garder une contenance modeste et sans vanité.

Ne nous occupons plus du jeu de l'oie. Le véritable rôle de ce volatile, c'est de réjouir les yeux des dîneurs épiciuriens, pendant que sa chair délecte le système digestif des gastronomes impénitents. Bien entendu, cette histoire n'est pas un « canard ». *Saint-Urbain.*

Les secrets de Jeannine. — Jeannine m'a dit que vous lui aviez dit le secret que je vous avais dit de ne pas lui dire !

— Oh ! comment cela se fait-il, je lui avais pourtant bien dit de ne pas vous le dire !

— Eh bien, elle me l'a dit. Mais comme je lui ai promis que je ne vous le dirais pas... ne lui dites pas !

QUELQUES CONSEILS POUR JOUER LA COMEDIE

VOUS serez tous certainement amenés, mes chers petits amis, à jouer un jour ou l'autre la comédie chez vous pour distraire vos invités ; un anniversaire, une fête, un baptême, le retour d'un oncle de Chine, etc., etc., seront pour vous autant d'occasions d'organiser une petite représentation théâtrale à domicile.

Voici, à ce sujet, quelques petits conseils...

Le choix du local.

Il faut toujours partir de ce principe que le public doit être de préférence assis, qu'il doit voir et qu'il doit entendre. Le public qui ne voit pas et qui n'entend pas toussé et se mouche. Le public qui est debout remue ; le public qui s'écrase crie ; il peut se produire des paniques gênantes pour le succès du spectacle.

N'essayez donc pas d'entasser 150 personnes dans l'office et ne demandez pas aux pères et mères de porter leurs enfants sur leurs épaules pendant les cinq actes « en vers » de *Cinna*.

Le salon est en général indiqué : enlevez seulement le piano (que vous mettez dans la chambre à coucher), l'armoire empire (que vous mettez à la cuisine), la vitrine, les consoles, les tables à jeux, les deux commodes (que vous mettez dans la chambre de bonne) et les petits objets précieux (que vous rangerez dans le coffre-fort).

Pour la scène, il faut toujours partir de ce principe que les acteurs doivent être légèrement surélevés et qu'ils doivent avoir assez de place pour se mouvoir ensemble, dans la position debout.

Il serait donc vain de vouloir jouer le « Tour du monde en 80 jours » sur une table de nuit — mais au contraire, la table de la salle à manger, avec ses rallonges, pourra faire parfaitement l'affaire, surtout si elle est un peu solide...

Il est bon de prendre quelques précautions « en cas de sinistre », mais il est mauvais d'indisposer le public par une série de mesures excessives.

La dame qui arrive avec ses trois enfants et qui voit tout un jeu d'extincteurs automatiques, un réseau de tuyaux d'arrosage et d'appareils à douches et des pancartes invitant la foule à se jeter par les fenêtres en cas d'incendie (fenêtres de secours), la dame commence à avoir envie de s'en aller...

Et si tout le monde pense qu'il pourrait y avoir le feu, cela jette un froid...

Le choix du spectacle.

Pas trop court. Il est un peu présomptueux de déranger la foule de ses amis, de déménager tout l'appartement et de mettre la maison en branle-bas de combat uniquement pour réciter les « Deux Pigeons » ou même « Après la Bataille ».

Mais pas trop long. Ne vous croyez pas obligés de jouer dans la même séance « Hernani », « Le voyage de M. Perrichon », « Le gendarme est sans pitié », « Athalie en costumes », « Le chapeau de paille d'Italie » et deux drames en vers de votre composition.

Le monsieur et le galopin. — Galopin, tu fumes, à ton âge ?

— Regardez donc la cheminée du père la Barbe, elle n'a que deux ans et elle fume plus que moi.

Condamnation « in extremis ». — Un homme déjà très âgé avait commis un méfait des plus graves. Le tribunal, en dépit de son âge, le condamna à la réclusion à perpétuité.

Une personne à qui on annonçait la chose fit ingénument :

— Je ne sais vraiment si, étant donné son âge avancé, il aura le temps de subir toute sa peine.

CEUX D'EN LA

NOUS sommes leurs voisins et ils sont nos compatriotes. Il y a donc là de quoi se griffer et s'aimer, car vivre côte à côte, c'est avoir de multiples points de contact avec des risques non moins fréquemment renouvelés de courts-circuits. Quand les étincelles ne se font pas trop hautes et que le feu n'envahit pas la maison, le mal n'est pas irréparable. D'ailleurs, en cas de conflit, nous n'oublions jamais...

que nous sommes attelés au même char, à l'attelage de notre commune mère Helvétie, et après avoir dit ce que nous avions sur le cœur, nous recherchons en toute confraternité avec nos amis de Genève, car c'est d'eux que je parle, la solution répondant le mieux à l'économie de tous les intérêts en jeu. Nous pratiquerons sans doute ainsi lorsque la grave question des variations de l'amplitude du niveau du Léman sera mûre pour la discussion. Sur un point cependant, nous sommes et resterons intransigeants, car nous avons le sentiment bien net que si le sort de Genève a pu, lors de l'Escalade, de la vraie en 1602, dépendre de l'emploi judicieux de quelques minutes, le raccourci Bussigny-Morges n'a, en ce XXe siècle, aucune importance vitale pour la République et Canton de Genève. Que les diplomates de la Société des Nations arrivent à leurs séances un quart d'heure plus tôt ou plus tard, cela n'est pas de nature à troubler leur quiétude, ces Messieurs sachant bien qu'en ce monde il ne faut rien brusquer, le temps encore moins qu'autre chose.

Actuellement, à Genève, on a l'humeur acariâtre. Les affaires y marchent mal. Le public, alléché par la chute du franc des Francs et la perspective d'une revision douanière précipitée à la frontière le dimanche soir, vu l'affluence des voyageurs, s'en va faire ses emplettes dans les Zones, tandis que les Zoniens viennent vendre leurs légumes à Genève, mais se gardent d'y acheter quoi que ce soit, à cause de la défense qui leur en est faite par les autorités françaises.

Ensuite d'anémie, les finances cantonales sont méconnaissables. Le contribuable genevois qui, à sa convenance, payait ou ne payait pas les impôts autrefois, ne peut se faire à l'idée que tout en ce monde a une fin. Or donc, se jugeant incapables de remédier présentement à des circonstances malheureuses, nos amis de Genève, selon leur louable habitude, vitupèrent d'autant plus. Et comme on s'en prend toujours au voisin quand on n'ose s'accuser soi-même, on est bien près, à l'autre bout du lac, de nous reprocher de troubler leur eau par pure méchanceté. Ne lisais-je pas récemment dans un de leurs quotidiens cette phrase saugrenue « L'état d'esprit bien connu régnant à l'égard de Genève dans la capitale vaudoise » ! Ni plus ni moins ! Il faut croire que nos amis d'en là prennent parfois des lanternes pour des vessies, car il est de notoriété publique que depuis que Genève est le siège de la Société des Nations, la cité d'Eric Drummond est pour nous tous une ville sainte, le refuge de la Justice et de la Paix internationales.

Comment donc voudriez-vous, dans des circonstances pareilles, que Lausanne, qui a connu aussi de grands jours, mais qui n'abrite d'une manière permanente que la Justice « confédérale » rivalise avec Genève et son parlement international ?

Du reste, nous savons pertinemment que de toutes les villes du globe terrestre, Genève est, après Lausanne, la localité qui abrite le plus grand nombre de Vaudois authentiques. Tandis que suivant la statistique de 1920, on en compte 33.230 à Lausanne, il y en a 15.000 à Genève, 4952 à Vevey et 4923 à Yverdon. Et puis, n'est-ce pas à quelques-uns des nôtres qu'est confié dans la Métropole genevoise le service d'ordre et de police ? Lors des grandes fêtes, « nos » gendarmes y encadrent bénévolement les autorités qui déambulent plus ou moins cérémonieusement avec les drapeaux dans les cortèges à travers les rues tortueuses de la vieille cité. Que veut-on de plus pour solidariser à tout jamais nos deux capitales et nos deux cantons ? Les Genevois eux-mêmes le savent fort bien et lorsqu'ils ronchonnent, ils n'attendent pas que nous les prenions au tragique, car rouspéter est pour eux un besoin quotidien.

Il faut dire, il est vrai, que le sens critique a atteint chez nos voisins un degré vraiment vertigineux !

Il est évident qu'à pousser une chose à un point extrême, on risque de tomber dans son contraire. Serait-ce ce qui amena dernièrement une jeune femme, doutant, à tort ou à raison, de la fidélité de son mari, à consulter la somnam-